



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

football

Question écrite n° 62227

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les 90 interpellations ayant eu lieu dans la nuit du 26 au 27 juin après la qualification de l'Algérie aux huitièmes de final de la Coupe du monde. Grâce à son match nul contre la Russie, l'équipe nationale algérienne s'est offert une place pour les huitièmes de final de la Coupe du monde de football. Cette qualification, historique, a malheureusement donné lieu à de nombreux débordements. En effet dans de nombreuses villes françaises des faits graves ont été recensés : voitures incendiées, vols avec violence et effraction, même des affrontements avec les CRS qui ont été obligés de repousser la foule à l'aide de jets d'eau et de gaz lacrymogènes. Quatre-vingt-dix personnes ont été interpellées, majoritairement à Lyon et Marseille. Ces individus, clairement en infraction, font preuve d'indifférence à l'égard de la loi française et des forces de l'ordre, ceci n'est pas tolérable. C'est pourquoi il lui demande quelles décisions ont été prises pour sanctionner ces individus et éviter aux villes de nouveaux débordements lors d'occasions comme celles-ci.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62227

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6376

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)